

Brioude, le 1^{er} juin 2026

Affaire suivie par : Jean Luc VACHELARD,
Président

direction@brioudesudauvergne.fr

Le Président

A

Madame la Directrice
DDETSPP de la Haute Loire
Servie PAE
3 Chemin du feu
CS 40348
43000 LE PUY EN VELAY

Objet : Votre contribution au projet de Pole Viande du Brivadois en date du 7 mai 2026

J'ai pris connaissance des avis des services de la DDT qui émet un avis favorable après étude au projet de construction d'un pôle viande sur COHADE.

Concernant votre remarque concernant le débit de fuite et de volume de l'étude hydraulique pole viande voici les éléments que je souhaite préciser.

Le débit de fuite a volontairement été pris à 15 l/s (4.98 Ha x 3 l/s) car la rétention du pole viande est bien réalisé dans le bassin commun de la zone et non sur le lot pôle viande.

Néanmoins, si nous prenons le débit de fuite de 5.6 l/s nous obtenons un volume de 379 m³ selon la méthode d'intensité des pluies donc cohérent avec les 384 m³ calculé par vos services.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, en l'assurance de ma considération distinguée.



Le Président
Rue du 21 Juin 1944
BP 55
43102 BRIOUE
TEL 04 71 50 89 10
BRIOUE SUD AUVERGNE
Jean Luc VACHELARD